MAIRIE DE BEAUVOISIN

BULLETIN MUNICIPAL

Bulletin trimestriel n°22

Octobre Novembre Décembre 2019

Edité par la Mairie de Beauvoisin

(www.beauvoisin-drome.fr)

LE MOT DU MAIRE

Voici déjà le dernier numéro de l'année. La richesse des informations se traduit par un document un peu plus conséquent que les autres fois. Ce début d'automne et la fin de l'année sont marqués par plusieurs évènements dont vous allez prendre connaissance dans ce numéro N° 22.

28 septembre, inauguration du réseau d'assainissement collectif à Beauvoisin.

Beaucoup de monde ce samedi 28 septembre devant l'entrée d'une des trois stations d'épuration du village pour participer et assister à son inauguration officielle. Autour du maire et du conseil municipal étaient présents Mme **Marie Pierre Mouton, présidente du Conseil Départemental**, **Marie Pierre Monier, sénatrice de la Drôme**, **Pascale Rochas et Pierre Combes conseillers départementaux**, plusieurs maires de la communauté de commune, les représentants des entreprises, **Daniel Peyre** du cabinet CEREG maître d'œuvre de l'opération ainsi que les habitants du village.

Madame BONARD, Sous-préfète en exercice à Nyons, souffrante, m'avait témoigné son regret de ne pouvoir être présente à cette cérémonie et m'avait demandé de présenter ses excuses.

Après la visite de la station – Bastie-Mairie-Granges, tout le monde s'est retrouvé à l'Espace Suzanne et Louis Borel pour la partie officielle. J'ai alors rappelé l'importance des travaux réalisés, les techniques écologiques choisies, les principales dates et les éléments financiers. Avant les remerciements, j'ai terminé mon propos sur la délicate question du transfert de la compétence « eau et assainissement » à la CCBDP. Vous trouverez en **page 10** de ce bulletin, l'intégralité de mon intervention.

Marie Pierre MOUTON a tenu à féliciter l'équipe municipale pour le travail accompli et la pugnacité mise en œuvre pour l'obtention des financements publics (Département, Agence de l'Eau et État).

Marie-Pierre MONIER quant à elle insistait sur la question abordée lors de mon intervention, celle du transfert de la compétence qui suscite un rejet de la part de nombreux élus ruraux. Cette question va revenir en débat au Sénat. Elle est revenue également sur l'importance de protéger l'environnement pour les années futures.

Un apéritif dinatoire particulièrement soigné clôturait cette matinée ensoleillée.

L'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques.

Les travaux démarrent ce mois-ci. La date prévisionnelle est fixée au 14 octobre. Les travaux sont prévus pour une durée de l'ordre de 3-4 mois. **En page 17**, vous trouverez de plus amples informations.

La rénovation/extension de la guinguette.

Suite à la réunion du Conseil municipal du 11 septembre dernier, qui a décidé de lancer l'appel d'offres, celui-ci est en ligne avec un retour des dossiers pour le 14 octobre à midi.

Le 14 octobre 2019 à 18h se tiendra la Commission des ouvertures de plis et le 18 octobre 2019, il appartiendra au Conseil municipal de décider de l'attribution des lots.

Date prévisionnelle de début de chantier, mi-novembre 2019. Date prévisionnelle de fin de chantier, mai 2020. **En page 6** de ce bulletin, vous trouverez des informations plus complètes.

Les temps forts du dernier trimestre :

17 octobre, le Congrès départemental des Maires et Présidents de Communautés de la Drôme.

19 au 21 novembre, l'Association des Maires de France et des Présidents d'intercommunalité (AMF) organise son 102ème Congrès.

Christian THIRIOT

L'HISTOIRE DES MOTS

Des nuages et des noces*

TAN TAN TATAN, TAN TAN TATAN…

Ça y est ! L'heure enfin est arrivée ! Après avoir reçu une demande romanesque en bonnes et dues formes, la trentaine encore fraiche et la gambette entalonnée, je me dirige vers mon bel ibère pour convoler en justes noces.

Mais ça veut dire quoi au juste les *noces* ?

En latin, le terme *nuptiae* désignait déjà le mariage et aussi le commerce charnel. Le petit o de « noces » est arrivé par une confusion entre *nuptiae* et *novus*, nouveau, désignant les nouveaux mariés, ce qui a donné en provençal les *nòvi* et en espagnol *los novios*. Le nom *nuptiae* vient du verbe *nubere* qui signifiait « se voiler la tête » à destination de son mari, un voile qu'on retrouve encore dans les tenues des mariées. *Nubere* partage une même racine avec *nubes* et *nimbus*, les nuages et les nimbes qui eux aussi voilent les têtes, ou plus exactement les esprits, car ne dit-on pas que l'amour rend ~~c**~~ aveugle… ?

Et il en faut, apparemment, quelques brumes dans la tête pour jurer fidélité éternelle. Déjà au XVIIIe siècle, le mariage n'a pas bonne réputation et on le surnomme le *collier de misère*, bref, tout un programme que certains préfèrent oublier *en faisant la noce*, expression ancienne mais souvent utilisée au XIXe siècle et qui ne garde de l'idée de mariage que celle d'une grande et joyeuse beuverie.

Mais que m'importe les mauvaises langues, je m'en vais d'un pas ferme et décidé pour que l'on me *marie*, que l'on me *donne en épousailles*, que l'on m'*ange* ou que l'on m'*apparie* avec Monsieur l'ibère ; autant de termes qui ont désigné de manière plus ou moins familière l'acte du mariage, dans lequel la femme n'avait bien entendu qu'un rôle assez passif.

Que l'on soit plutôt *matrimonion* (mariage dans un langage familier du XVIIIe siècle) ou *hyménée* (du latin « chant de mariage », terme très utilisé dans la langue littéraire classique), grand tralala ou buffet froid, le tout c'est que le mari ne se retrouve pas *marri* (affligé, triste, fâché) et pour ne pas tout *compromettre*, il faut bien user du *compromis*, (*com-promettre*, c'est-à-dire promettre avec, s'engager mutuellement et donc spécialement « donner à penser que l'on a une liaison avec une femme et l'exposer à la ruine de sa réputation »).

◊ *Post-scriptum : on dit bien "mariage pluvieux, mariage heureux"et non "mariage plus vieux, mariage heureux," en référence au symbole de la fécondité de la pluie pénétrant la terre...et c'est l'Académie qui le dit !*

Alice DUMAS,
professeure et doctorante en lettres, auteure des chroniques étymologiques « petits et gros mots ».

CELA S'EST PASSE A BEAUVOISIN

Durant cet été , les événements culturels, qu'ils soient récurrents ou ponctuels, ont fait la part belle aux arts de la scène (musique, théâtre, danse dans une moindre mesure). Ils concernent également d'autres disciplines artistiques, dont les arts plastiques, la chanson populaire, la littérature ou la poésie… Ils ont pris forme en ville, à la campagne, à BEAUVOISIN que ce soit à l'Espace BOREL ou à la Guinguette. Dans tous les cas, les festivités et autres événements culturels se sont affichées comme des manifestations importantes, un moment unique et exceptionnel qui réunit un public autour d'un univers artistique ou festif.

Juillet

Du 1er au 14 : Exposition MADHU BASU

Magnifique exposition de ce peintre d'origine indienne aujourd'hui installé à Paris. La technique du pigment est aujourd'hui le matériau essentiel de son oeuvre. Ses peintures déclinent le thème du pot, qui selon un proverbe bengali "contient l'univers" – dans des compositions qui se situent à la frontière entre abstraction et figuration. Les nombreux visiteurs de la quinzaine ont été séduits par cette invitation à la méditation poétique issue de la forme et de la lumière vibrante des noirs.

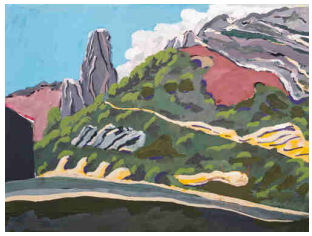

Août

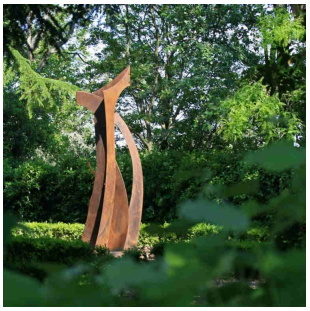

Du 4 au 14 : Exposition DIETER et Dominique COUTELLE

Un duo très complémentaire pour cette exposition : les gouaches colorées de DIETER, peintre hollandais installé à Mollans et les sculptures d'acier de Dominique COUTELLE dont quelques oeuvres, grand format, sont exposées au château de BOSC, une belle demeure du pur style Napoléon III, blottie dans un parc de cèdres séculaires agrémenté de roses blanches, située à DOMAZAN dans le Gard.

Vendredi 9, moment musical et poétique à la guinguette avec Bernard SORBIER venu chanter et raconter la Provence.

Pendant une bonne heure, **Bernard Sorbier**, auteur, comédien, musicien et chanteur a alterné ses extraits de textes et ses chansons, plus ou moins longues et sérieuses pour parler du terroir.

Ce troubadour sait jouer avec les mots et les émotions dans un style à la fois poétique et humoristique. Il nous a parlé d'amour, de mémoire, de solitude, du temps qui passe.....

Mercredi 14 & 15, la fête votive et le concours de pétanque.

Vendredi 16, jazz au village avec le DUO JOAK.

Un délicieux moment de rencontre musical et de solidarité. Les fidèles étaient au rendez-vous à la guinguette pour ce concert "au coeur du village" intitié par Parfum de Jazz au profit de la recherche contre le cancer et l'Institut Curie.

Le Duo JÖAK joue des compositions originales, improvise, s'empare avec délice de musiques et de textes, les remodèle avec sensibilité et complicité, juste avec une voix, une contrebasse.

Dans cet univers ouvert, mêlant l'improvisation et les musiques du monde, les cigales ne se sont pas tues, prolongeant la mélodie dans les frondaisons toutes proches.

Septembre

Dimanche 29, "Pièce à vivre" , une création 2019 conçue et interprêtée par Sylvie Guillermin

Comme le suggère son titre, le spectacle de Sylvie Guillermin pose la passionnante question de l'espace et du temps de la danse. Se glissant entre les tables, montant sur les meubles, déjouant la frontalité de l'artiste face à son public, la danseuse ne raconte rien, rien n'est passé, rien n'est futur, son spectacle n'a ni début ni fin, pourtant quelque chose s'y réalise qui a à voir avec la présence, l'énergie de celle qui est ici et maintenant et s'impose par son mouvement.

Dès le début, la danseuse parle aussi, elle chantera, d'ailleurs magnifiquement, à la fin de son spectacle, elle entre en dialogue avec des voix enregistrées, et puis, on entend aussi des voix d'enfants racontant leur vécu de la danse : « Il y a plein de danses dans la danse » dit l'un d'eux. Il arrive à la danseuse d'avouer, à plusieurs reprises : « Je gamberge », c'est peut-être pour opposer à cette pensée toujours tournant sur elle-même un mouvement de métamorphose et de transe qui ouvre sur un au-delà, que Sylvie Guillermin nous entoure de son corps toujours dynamique, toujours ici-ailleurs.

Magnifique, merci Sylvie pour ce passage, cette halte chez nous, dans notre espace de vie.

POURQUOI RECONSTRUIRE LA GUINGUETTE ?

Ce projet intitulé aménagement et extension du foyer rural dit « La Guinguette » et de ses annexes, propriété de la commune, était inscrit dans le programme de l'équipe municipale élue en mars 2014. Il est aujourd'hui engagé après avoir franchi plusieurs étapes :

Mai 2018, délibération du Conseil municipal décidant la création d'une commission « guinguette » ouverte aux non élus.

Juin 2018, première réunion de la commission avec un échange sur la définition des besoins, sur la nature des travaux à entreprendre….

Juillet 2018, 2 réunions de la commission ont eu lieu en présence de Madame EVRARD et Monsieur ZAMBEAUX, architectes. Durant ces réunions de travail sont examinés l'état des lieux, le diagnostic, l'avant projet sommaire… sur la base des réflexions et des propositions formulées par les participants.

12 juillet 2018, lancement de l'avis d'appel public à la concurrence pour l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre.

Septembre 2018, présentation du dossier de demande de subvention départementale,

20 septembre 2018, le Conseil municipal retient la candidature de Bernard ZAMBEAUX, architecte, maître d'œuvre du projet, décision adoptée à l'unanimité.

20 septembre 2018, le Conseil municipal décide à l'unanimité de retenir le projet pour un montant global de 271 952,22 € HT (estimation prévisionnelle provisoire au ratio) et de demander l'attribution d'une subvention au Département dans le cadre des Projets de Cohérence Territoriale. Cette opération est subventionnée au taux de 70%, soit une subvention mobilisable de 190 336 €.

29 novembre 2018, le Conseil municipal décide à l'unanimité de demander à la Région l'attribution d'une subvention pour un montant de 27 195 € (10% du montant global), dans le cadre de la politique régionale d'aménagement du territoire et du Plan régional Ruralité.

Mars 2019, accord de l'octroi de la subvention régionale.

Mai 2019, accord de l'octroi de la subvention départementale.

22 mai 2019, dépôt du dossier de permis de construire auprès de la DDT.

29 août 2019, avis favorable de la Commission Consultative Départementale de Sécurité et d'Accessibilité.

6 septembre 2019, accord de la DDT sur le permis de construire.

11 septembre 2019, présentation au Conseil municipal du dossier de consultation des entreprises (10 lots). Mise en ligne du dossier d'appels d'offres.

14 octobre 2019, réunion de la Commission des ouvertures de plis.

18 octobre 2019, réunion du Conseil municipal pour décider de l'attribution des lots.

Date prévisionnelle de début de chantier, mi-novembre 2019. Date prévisionnelle de fin de chantier, mai 2020.

La rénovation-extension de cette structure communale, lieu d'échange et de convivialité, répond à plusieurs objectifs :

Remettre aux normes un ancien bâtiment détérioré, dans le respect des règles de sécurité et d'accessibilité pour un lieu destiné à l'accueil du public.

Intégrer une structure reconstruite dans un bâtiment plus récent, dans le respect de l'environnement naturel.

Assurer un confort des utilisateurs de ce lieu, du public, par une protection renforcée des aléas climatiques tels, le vent, la pluie….

Proposer aux associations, aux habitants du village, au public, un lieu confortable d'accueil, de bien-être, d'échange et d'expressions culturelles multiples.

Pérenniser un lieu d'animation, une offre culturelle élargie, destinée à enrichir une vitalité, une dynamique aujourd'hui reconnues et appréciées du public d'ici ou d'ailleurs

Bénéficier d'un ensemble de création artistique pouvant accueillir des artistes en résidence et des activités culturelles polyvalentes.

Le choix de cet investissement, nécessaire aux besoins de la commune, de ses habitants est tout à fait supportable pour les finances de la commune. Plusieurs raisons à cela :

1. Maîtrise de la dette pour financer les investissements d'avenir tel l'assainissement collectif.
2. Une gestion du budget maitrisée. Les élus et le public présents à la réunion du Conseil municipal du 22 mars 2019 consacrée au budget, se souviennent des propos sans équivoques tenus par Madame l'Inspectrice des Finances publiques confirmant à plusieurs reprises, l'excellente santé financière de la commune qui savait gérer l'ensemble des investissements budgétés et votés.
3. L'attribution maximale des aides publiques (80%).
4. Le versement du fonds de compensation pour la TVA (compensation par l'État aux collectivités locales, de la TVA acquittée sur leurs investissements, sur la base d'un taux forfaitaire).

Pour celles et ceux qui le souhaitent les plans d'aménagement et d'extension de la « guinguette » sont à votre disposition et consultables en mairie.

DATES A RETENIR

Octobre

Samedi 12, Espace Suzanne & Louis Borel à 17h, le loto organisé par l'Association « Beauvoisin Jumelages »

Novembre

Samedi 9, Espace Suzanne & Louis Borel à 20h30, « Des bras comme des ailes » avec Frédéric Richaud, mise en scène Joëlle Cattino, production Eclats de Scène

Photo : Marlène Bremond

Spectacle tout public dès 11 ans – Durée 40 minutes

C'est l'histoire d'Augustin Joseph Trébuchon, agent de liaison pendant la Première Guerre mondiale. C'est en accomplissant sa dernière mission, celle de porter l'annonce de l'armistice, prenant effet le 11 novembre à 11h du matin qu'il reçoit une balle fatale.

Un récit poignant qui mêle son histoire personnelle à celle d'un des plus grands carnages de l'histoire humaine pour commémorer le centenaire de la fin de la guerre.

Entrée libre.

Vendredi 15, Espace Suzanne & Louis Borel à 19 h, présentation du dernier livre d'Alain NOUVEL « ANTON ».

Un moment privilégié d'échange et de partage avec l'auteur, dans une ambiance musicale. Ce temps de rencontre se prolongera avec le verre de l'amitié accompagné de quelques toasts…

Samedi 16, Espace Suzanne & Louis Borel à à partir de 17 h, conférence animée par Christophe POIRÉ sur le thème : « 35 ans de lutte pour le droit à l'avortement en Irlande »

L'avortement en Irlande est autorisé depuis le 13 décembre 2018. Christophe POIRE nous expliquera la législation irlandaise, son évolution depuis 2018, le contexte politique, l'engagement des femmes et du peuple aboutissant au vote historique du parlement irlandais.

Il nous expliquera l'évolution de l'opinion en Irlande sur les questions de société (divorce, avortement, homosexualité), étude du phénomène de sécularisation et analyse des facteurs sociaux, politiques, culturels, historiques, religieux et économiques qui contribuent à faire de l'Irlande un pays qui oscille entre tradition et modernité, entre continuité et rupture, et ce depuis près de 40 ans.

Christophe POIRE est Maître de conférences à l'Université de Lorraine.

Cette soirée se poursuivra par une dégustation de Guiness, la célèbre bière irlandaise.

Entrée libre

Décembre

Dimanche 22, le goûter de Noël

☼☼☼

Entretiens à propos d'*ANTON*

Alain Nouvel va bientôt sortir son roman ou plutôt son « conte philosophique » ANTON, aux éditions LA CHIMERE, il a tenu à nous expliquer, dans cet entretien, quelles étaient ses motivations.

D'où vient *ANTON* ?

J'avais 15 ans, vivant avec ma famille à Marseille au huitième étage d'un immeuble en béton, comme une plante en pot, aussi malheureux de vivre là que mon père, un père avec lequel le contact était difficile, un père cévenol, taiseux, déraciné de vivre en ville et qui cultivait ses maigres tomates et salades dans des pots Riviera, sur le balcon de l'appartement. 15 ans, c'est l'âge où j'ai découvert ma passion pour la musique et, en particulier pour la musique d'orchestre. Très vite, j'ai découvert en Anton Bruckner un père de substitution, un musicien et un homme qui me convenaient. Il faut écouter les scherzos de ses symphonies, des danses paysannes, des « ländler », sortes de bourrées centre-européennes pleines de vie. Je retrouvais dans cette musique l'amour de mon père pour la terre, sa mélancolie de déraciné. Anton Bruckner avait été fils de paysan comme mon père, son propre père avait été instituteur dans un petit village de l'Autriche profonde, dans les montagnes et, toute sa vie, il aura cette rusticité, cette rugosité paysanne que je reconnaissais dans le mien. Ni lisse, ni aseptisé, ne reculant devant aucune outrance ni aucune naïveté, ayant, de plus, la foi du charbonnier, catholique comme mon père. J'ai trouvé, grâce à sa musique et sa personnalité, comment communiquer avec quelqu'un que j'aimais et qui n'arrivait pas à parler. En écoutant ses symphonies, j'entendais tout ce que mon père ne pourrait, ne saurait me dire. Moyen indirect de communication, surtout que, physiquement, ces deux hommes se ressemblaient. Ce n'est pas un hasard si ce personnage, si important dans mon adolescence, m'est revenu ces années-ci, temps où, moi-même, je reviens à la terre même si, finalement, j'ai choisi de vivre dans une région qui n'est pas celle de mon père, les basses Cévennes, non loin de la Grand-Combe, mais dans les montagnes drômoises. Cela dit, mon père qui parlait fort bien provençal, aimait à venir dans ces coins, au-dessus de Vaison, au moment de sa retraite, en camping-car, et parler avec des vieux Provençaux qui connaissaient encore la langue. Voilà pourquoi ce conte philosophique est un bouquin central dans mon œuvre, cela fait plus de quatre ans que je suis hanté par Anton.

Pourquoi s'agit-il d'un « conte philosophique » plutôt que d'un « roman » ?

D'abord, dans *ANTON*, il arrive parfois au personnage des aventures qui rappellent davantage les contes que les récits réalistes, il rencontre des personnages qui sont davantage des archétypes ou des symboles que des personnes réelles. Ensuite, ce qui m'intéressait, dans ce récit, c'était qu'il s'agissait d'une initiation : Anton, ce grand naïf, va apprendre des choses indispensables sur lui-même et sur le monde, un peu comme Candide dans le conte éponyme de Voltaire. D'ailleurs, tout en écrivant *ANTON*, j'ai pensé à deux personnages a priori très différents, l'un plutôt du côté du conte et l'autre du côté de la philosophie, mais qui ont des points communs nombreux, Candide de Voltaire et Meursault de Camus. L'un est issu d'un « conte philosophique » et l'autre d'un « roman philosophique » mais, comme eux deux, Anton est tout d'abord passif, il se laisse appeler par les événements, il se laisse imprégner par ce qui l'entoure, il est agi plus qu'il n'agit, influencé plus qu'il n'influence. C'est, comme eux, en quelque sorte, un anti-héros.

Par ailleurs, n'oublions pas qu'il est « compositeur » et il faut prendre ce mot très au sérieux, dans tous ses sens. Il compose de la musique, certes, mais surtout, il apprend à « composer » sa vie, à composer *avec* tout ce qui la constitue. Le terme « composer », signifie, étymologiquement, « poser ensemble », et il va devoir faire avec ce qui lui apparaît tout d'abord comme des contraires : la vie, la mort, la ville, la forêt, le piano le forte, le masculin et le féminin, le Nord le Sud, le haut le bas, le rapide et le lent, le vertical et l'horizontal, le passé le présent, la musique et les mots. Comme il le dit dans la première phrase de ce récit à la première personne, « Je parle faux mais chante juste » et il va devoir faire avec cela, ses maladresses et ses talents, ses capacités et ses limites afin de « s'encapaciter » jusqu'à devenir maître de lui-même. Composer, c'est doser tous ces contraires, en faire un ensemble à la fois dynamique et harmonieux. Il m'a semblé qu'apprendre à vivre c'est cela, apprendre à « composer » dans tous les sens de ce terme, savoir doser le rêve et la réalité, la mélancolie et la joie, le doute et la croyance, la raison et la folie … Ni trop ni trop peu, trouver l'équilibre qui convient. Pas de loi universelle, à chacun SON dosage et Anton est à la recherche du sien.

Qu'est-ce qu'*ANTON* peut suggérer aux lecteurs du XXIème siècle que nous sommes ?

Anton, mon personnage, est à la fois d'autrefois et d'aujourd'hui (c'est et ce n'est pas Anton Bruckner), d'ailleurs et d'ici (Provençal mais Autrichien), un peu comme nous tous, hommes et femmes de ce début du XXIème siècle, qui sommes en même temps contemporains non seulement de Bach, Monteverdi, Bartok, Coltrane, Escaich, mais encore des Tablas, de l'opéra chinois, ou de l'art du 'Ûd ; il n'est pas plus anachronique que nous, surtout que nous sommes d'une époque qui ne croit plus au « progrès », dans laquelle celui qui ressuscite le passé ou y retourne, le plus souvent, réinvente un présent voire un avenir. Tout décalage, au lieu d'être un signe de vétusté voire de péremption, révèle au contraire un regard autre sur le monde. La notion de ce qui est « périmé » est elle-même périmée, puisque la notion de « progrès » est devenue caduque et que celle d'avant-garde a pris un sacré coup de vieux.

Notre époque remet en cause non seulement le temps mais encore l'espace. Nous vivons dans des espaces démesurés par nos déplacements. Qu'est-ce qu'un « pays », un « terroir », un « territoire » aujourd'hui ? Nos villages sont sans cesse reliés à des villes qui, elles-mêmes, se relient à d'autres villes, nos voitures nous font circuler quotidiennement des unes aux autres, nos familles vivent bien souvent très loin, nous sommes, au surplus, reliés au monde grâce à internet. J'ai donc voulu poser la question de ce « lieu » post-moderne, entre local et mondial, dans lequel nous vivons, de cette relation complexe que nous entretenons désormais avec l'ici et l'ailleurs, avec l'étrange, l'étranger, plus que jamais, et au fond, tant mieux, présents parmi nous.

Anton, lui, progresse dans la mesure où il est disponible à ces « autres » qu'il rencontre et qui viennent le changer de l'intérieur, qui viennent « l'altérer » et, surtout, lui apprendre d'autres façon de vivre, d'être. Il en fait son miel, se laisse déstabiliser sans pour autant perdre l'équilibre. Toujours ce jeu entre cette identité et cette altérité. Ce qui importe à Anton, c'est de trouver « sa joie », ce qui lui permet de donner du sens à son existence.

Merci Alain d'avoir répondu à nos questions. Nous donnons rendez-vous à celles et ceux qui souhaitent en savoir davantage, vendredi **15 novembre à 19 heures** à l'Espace Borel pour une soirée échange et dédicace.

ANTON

Editions La Chimère

Discours du Maire lors de l'inauguration

Du réseau d'assainissement

Madame la Présidente du Conseil Départemental de la Drôme, Marie-Pierre MOUTON,
Madame la Sénatrice de la Drôme, Marie-Pierre MONIER,
Madame et Monsieur les Conseillers Départementaux, Pascale ROCHAS et Pierre COMBES,
Mesdames et Messieurs Collègues Maires
Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux de Beauvoisin,
Monsieur Daniel PEYRE, du Cabinet CEREG, Maître d'œuvre,
Messieurs les représentants des entreprises ayant réalisé les chantiers,
Mesdames, Messieurs,

Je dois d'abord excuser la non présence de :

Madame la Sous-préfète qui doit observer quelques jours de repos après une chute sans gravité dans les escaliers de la Préfecture. Nous lui souhaitons un bon rétablissement,
Monsieur le Directeur Général de l'Agence de l'Eau,
Madame FREYDIER, chef d'unité au Centre des finances publiques Buis les Baronnies,
Madame DEFOSSE, notaire à Buis les Baronnies

Cette inauguration est un moment particulièrement important pour la commune de Beauvoisin.

C'est l'aboutissement d'un projet inscrit dans le programme de l'équipe municipale élue en 2014, qui a fait le choix, dans un souci du respect de l'environnement et de la réglementation, de s'inscrire dans la démarche proposée par l'ancienne Communauté de communes du Pays de Buis et de réaliser les travaux sur les différents hameaux : trois hameaux, trois réseaux distincts et trois stations d'épuration !
Aujourd'hui, les travaux sont terminés. 2 stations ont été respectivement mises en service le 1er juillet et le 1er octobre 2017, la 3ème le 1er janvier 2018. La création des réseaux d'assainissements aux normes, constitue un progrès certain sur le plan sanitaire et environnemental.

Cette inauguration marque l'achèvement du plus important chantier qu'ait connu notre commune ces dernières années.

Important dans le temps tout d'abord, puisque les travaux sont l'aboutissement d'un travail de réflexions et de prises de décisions antérieures afin d'être prêt financièrement au moment d'aborder un investissement coûteux pour la commune.

Mais aussi, bien sûr, important sur le plan financier, puisque c'est un chantier de l'ordre d'un million d'euros HT que nous venons de réaliser.

L'opération en quelques dates :

2014 :

- Définition des zones du village à raccorder
- Étude des financements
- Mise en place de l'enquête d'utilité publique

2015 :

- Rapport du Commissaire enquêteur et des conclusions motivées
- Notification du marché de maîtrise d'œuvre au cabinet CEREG
- Dépôt des demandes de subventions auprès de l'Agence de l'Eau et du Département
- Décision du projet définitif qui porte sur 3 stations
- Projet de compléter les financements par l'apport de la commune, le recours à l'emprunt, les taxes de raccordements à la charge des usagers.

2016 :

- Dépôt du dossier de demande de subvention au titre de la DETR et rencontre avec Monsieur ROUDIL, Sous-préfet. Nous lui expliquons notre intention de répartir les travaux en 2 lots qui comprennent une tranche ferme et une tranche optionnelle dans le but de bénéficier des aides de l'État en 2016 et 2017. Attribution de la dotation de l'État 2016.
- Acquisition d'une parcelle pour la station « Jonchiers – Brunots - Propiac » (les 2 autres parcelles nécessaires ayant été acquises antérieurement par la commune)
- Étude de mise en place d'un projet de convention avec la commune de Propiac afin de définir les conditions techniques et financières de transport et de collecte vers les installations de la commune de Beauvoisin des eaux usées produites par les habitants du quartier « Le Gour » rattaché à Propiac.
- Lancement de l'avis d'appel à la concurrence puis décisions sur les entreprises retenues :
- Lot 1, stations d'épuration, attribution au groupement d'entreprises ISTEEP/CLIER TP/SPAGGIARI
- Lot 2, réseaux, attribution au groupement d'entreprises BRUN/TEYSSIER
- Lancement des travaux début décembre.
- Décision du Conseil municipal sur la participation aux frais de branchement, portée à 900 € par boîte.
- Réunion publique fin décembre

2017 :

- Poursuite des travaux et mise service des réalisations de la tranche ferme et des 2 premières stations.
- Attribution de la dotation de l'État 2017.
- Signature de la convention avec la Commune de Propiac en juillet.
- Début des travaux de la tranche optionnelle en août
- Décision du Conseil municipal sur
    - le montant de l'emprunt : 100 000 € sur 20 ans, échéances annuelles fixes.
    - Le prix du m³ d'eau assaini porté à 1.20 € abonnement inclus.

2018 :

- Fin des travaux et mise en service de la dernière station d'épuration.

Quelques éléments chiffrés (Montants exprimés HT)

- Forfait de maîtrise d'œuvre : 74 910 €
- Marché Lot 1 – Stations : 207 158 €
- Marché Lot 2 – Réseaux : 677 362 €

Total des marchés : 959 430 €

Total des dépenses réalisées : 1 005 590 €

Aides publiques attribuées : 804 472 €, réparties de la manière suivante :

D.E.T.R : 83 412 € 8,29 %

Département : 496 723 € 49,40 %

Agence de l'Eau : 224 337 € 22,31 %

Autofinancement :

Emprunt : 100 000 € 9,94 %

Fonds propres : 101 118 € 10,06 %

Réunions de chantiers : 56

Boîtes de branchement installées : 127

.

Point Raccordements au réseau collectif d'assainissement Récapitulatif	
Branchements réalisés	89
Parcelle avec Boîte	6
Immeuble inoccupé sans eau	7
Immeuble non construit ou en cours	6
Demande de dérogation	8
Immeuble non branché	11
Total	**127**

(point au 28/09/2019)

Je veux remercier toutes les entreprises qui sont intervenues sur ce grand chantier pour la qualité et le soin des travaux réalisés.

Mes remerciements vont évidemment à notre maître d'œuvre, Daniel PEYRE, du cabinet CEREG qui a su manager le chantier sans accroc.

Merci aussi à tous-tes les participant-es pour le travail réalisé au sein de la Commission Assainissement, avec notamment un travail particulièrement efficace sur l'actualisation du zonage d'assainissement collectif pour l'ensemble des hameaux et sur la mise en place de la convention avec la commune de PROPIAC.

Merci à Robert CHANU, Marc DUMAS et Jean-Jacques CORNAND pour avoir suivi le chantier chaque semaine.

Je veux aussi remercier :

l'ensemble du Conseil municipal pour avoir acté mes propositions nécessaires à l'aboutissement de tels travaux utiles à l'intérêt général,

Marilyn notre secrétaire, pour son travail de qualité et son professionnalisme.

Marc, notre employé communal, pour le travail réalisé toutes les semaines pour l'entretien des stations d'épuration.

Enfin, un grand merci à nos partenaires financiers :

- l'État via la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux
- Le Département de la Drôme
- L'Agence de l'Eau

Nous avons pu réaliser ces investissements coûteux parce que nous avons bénéficié d'aides publiques non négligeables. Sans ces aides, la commune n'aurait pas été en mesure de réaliser ces travaux.

Je terminerai mon intervention en vous avouant que je suis assez fier, d'avoir mené à bien cette aventure avec le Conseil Municipal. Notre village dispose aujourd'hui d'équipements modernes et écologiques dont nous assumons pleinement la gestion. Il serait vraiment dommage d'être privé de la maîtrise de gestion de nos équipements avec le transfert obligatoire de la compétence eau et assainissement à la Communauté de Commune des Baronnies en Drôme Provençale en 2026. Je vous remercie de votre attention.

Cie LES CHANTIERS FUNAMBULES

Les prochains rendez-vous des Chantiers Funambules en 2019

SOIE d'Alessandro Baricco Lecture par 7 lecteurs et 2 musiciens

DIMANCHE 13 OCTOBRE à 16 h à l'atelier du Chouchalout

325, Chemin des Ramières(les Pilles)

SURREALISTE Chansons et Poésie d'Aragon à Michaux

VENDREDI 18 OCTOBRE à 20 h 30 au GÎTE de FONTLARGIAS (la ROCHE St SECRET-BECONNE 26770)

réservation auprès de Corinne Olejnikow 04 75 53 68 10

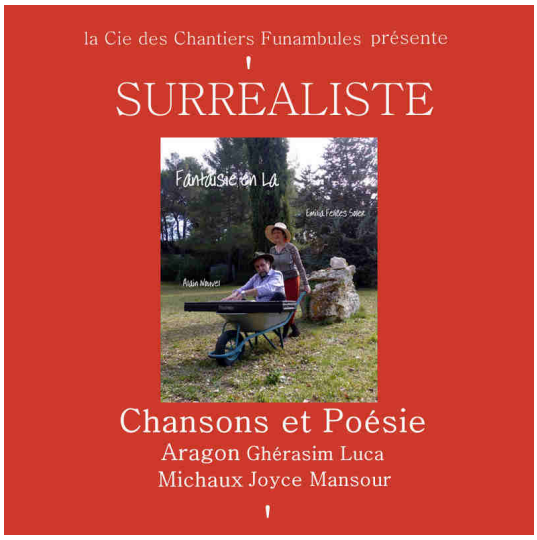

PAYS d'ICI, PAYS d' AILLEURS polyphonies avec le trio vocal TZARIK, le duo des FUNAMBULES et le quatuor des BELLESVOISINES

DIMANCHE 27 OCTOBRE à 15 h au temple de TAULIGNAN (26)

Plusieurs rendez-vous autour de la sortie du livre d'Alain NOUVEL

ANTON (Lectures accompagnées du piano)

VENDREDI 25 OCTOBRE chez un particulier à Vaison la Romaine en présence du quatuor vocal des BellesVoisines

JEUDI 14 NOVEMBRE à 18 h 30 à la LIBRAIRIE l'ANNEXE de MALAUCENE (84)

VENDREDI 15 NOVEMBRE à 19 h à l'ESPACE BOREL de BEAUVOISIN

ANTON

Editions La Chimère

Bonne rentrée à tous et au plaisir de vous rencontrer

Cie les Chantiers Funambules - les Jonchiers, 26170 Beauvoisin

Tel. 06 75 05 35 49

Des nouvelles de l'association « un cartable à la main »

En avril dernier, nous avons joyeusement fêté nos 10 ans à la salle la Palun de Buis. Ce fut l'occasion de réunir un maximum de gens sensibilisés à la situation des enfants malgaches que nous scolarisons et aidons dans leur quotidien : dans une magnifique ambiance musicale, ce fut une très belle fête d'anniversaire !

Ce mois-ci, nous souhaitons mettre à l'honneur nos « Grands » qui brillent par leur réussite et prennent leur envol. Mannouh, diplômée sage femme, vient d'être employée dans l'institut où elle a fait ses études supérieures. Elle est conseillère pédagogique des futures sages-femmes et vient également de suivre une formation sur la santé maternelle néonatale, dans le cadre de son emploi.
Jean Paul travaille dans une société à Antananarivo (capitale) en tant que technicien en système d'alarme.
Fabien, 25 ans, est diplômé licence et master 1 informatique et électro industrielle. Après avoir fait une année supplémentaire pour une année master 1 en électro mécanique intelligence artificielle, il vient de terminer son mémoire avec la note de 19,5/20 mention très bien. Il vient de retenir l'attention d'une société de téléphonie qui lui a proposé un poste de technicien supérieur de maintenance concernant 4 grandes villes de Madagascar. Il devra suivre une formation de 3 mois dans cette société avant d'occuper pleinement ce poste.Nous continuons de l'encourager et le soutenir encore un peu financièrement, le temps qu'il s'envole. Il le mérite vraiment.
Quant à Jacquis, 24 ans, il est diplômé guide touristique national et international. Il vient d'avoir une proposition d'emploi par une agence touristique allemande. Et donc, depuis le 15 juillet, il se perfectionne en Allemand en travaillant dans un hôtel-restaurant à Fribourg. Avec sa belle motivation et sa grande capacité d'adaptation, il est très heureux. Il rentrera à Madagascar vers le 15 janvier 2020. Il n'avait jamais pris l'avion et quitté son pays auparavant !

Mannouh

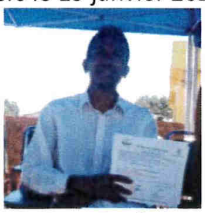
Jean Paul

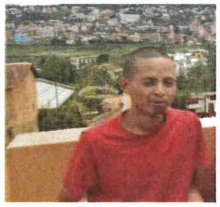
Fabien

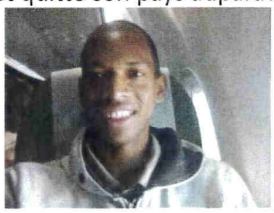
Jacquis

Ces quelques exemples parmi d'autres font le bonheur de l'association, et ne peuvent que nous encourager à continuer à soutenir ces jeunes, petits et grands. Ces belles réussites sont la preuve que tout est possible, qu'il faut toujours y croire, et que nous avons raison de vouloir les aider. Leur route a été longue et difficile, mais leur courage et leur pugnacité exemplaires sont récompensés et nous comblent de joie naturellement ! Alors bravo à eux, ils ouvrent la voie à beaucoup d'autres qui suivront leurs traces.

Cet été, nous avons à nouveau tenu notre stand tous les lundis sur le marché des artisans et producteurs, place des Quinquonces, à Buis les Baronnies. Ces ventes d'artisanat malgache sont un complément important aux parrainages. Elles nous permettent des actions telles que notre « opération couvertures » : en juin dernier, c'est-à-dire en hiver à Madagascar, une couette a été distribuée à chacune des 46 familles des enfants de l'association. A 1600m d'altitude, les températures peuvent descendre très bas et les habitations n'ont pas de moyen de chauffage. Nous avons fait des heureux !!!

Si vous souhaitez nous connaître mieux, venez, vous et vos amis, consulter notre très beau site : https://www.uncartablealamain.com et n'hésitez pas à rejoindre notre chaine de parrainage. Les enfants ont besoin de nous et de vous !

ASSOCIATION « BEAUVOISIN JUMELAGES »

Voyage en Italie

Cette année, nos amis italiens nous attendaient pour le 8ème anniversaire du jumelage.

Nous sommes donc partis une trentaine pour Passerano Marmorito le vendredi 6 septembre.

Après le col du Montgenèvre, nous nous sommes arrêtés au Fort de Fenestrelle : visite guidée très intéressante sur l'histoire de ce fort, sur l'architecture spectaculaire avec ses 4000 marches s'accrochant au relief et rendant le fort impénétrable.

Cette forteresse est la plus vaste forteresse d'Europe avec une surface de 1 300 300 m2, elle fut construite de 1728 à 1850. Elle eut un rôle dissuasif et ne connut aucune attaque, elle servit de prison.

Nous avons emprunté le tunnel avec les premières marches mais n'avons pas eu le temps de gravir les 3950 qui restaient !!!

En effet à 17h nous devions être à Passerano où nos amis nous attendaient .Les retrouvailles sont toujours aussi chaleureuses.

A 8h, samedi, départ en car pour Turin où l'on avait organisé pour nous la visite du Palais Royal. Cet imposant palais abrita la maison de Savoie, les fastueuses pièces se succèdent avec leur décor baroque rococo et néoclassique, collections de vases chinois, lustres en cristal … Enfin l'armurerie abrite une imposante collection d'armes du XIIème au XXème siècle.

La journée bien remplie se termine à Primeglio où la soirée conviviale se charge d'émotion avec des chants italiens, français !

Nous nous retrouvons dimanche à midi sous la halle à Passerano pour la cérémonie de jumelage et pour partager avec tous les habitants un grand et délicieux repas.

Le concours de boules de l'après-midi est interrompu par l'orage mais qu'importe les bavardages continuent sous la halle.

Lundi matin, c'est le départ pour certains, d'autres séjournent encore un peu en Italie. Nous sommes un petit groupe à repartir pour le mont Cenis et arriver dans la vallée de la Maurienne où nous visitons les forts de l'Esseillon qui portent les noms de la dynastie de Savoie. Les cinq ouvrages jouent un rôle dissuasif sur la route royale du Mont Cenis. Ils démontrent les idées architecturales de Montalembert.

Après une nuit à Aussois jolie station de ski, nous admirons le site du barrage de Plan d'aval au- dessus d'Aussois. Et c'est le retour à Beauvoisin.

Merci à tous ceux qui ont permis le bon déroulement de ces retrouvailles, merci à nos amis italiens pour leur accueil !

.....

Le loto de l'association aura lieu le samedi 12 octobre à 17h à l'espace Suzanne et Louis Borel.

Venez nombreux !

L'assemblée générale de l'association doit avoir lieu le mercredi 13 novembre à l'espace Suzanne et Louis Borel

à 17h.

Hameau « Les Jonchiers » :
Effacements des réseaux électriques et téléphoniques : les travaux vont commencer

C'est un projet qui avait engagé auprès du Service Public des Énergies de la Drôme (SDED) en 2014, avec l'objectif d'embellir les hameaux, en supprimant les réseaux aériens électriques, téléphoniques public disgracieux.

Après cette période très longue d'études techniques et financières, les travaux vont débuter sur le secteur retenu, celui des « Jonchiers ». La date prévisionnelle est fixée au **14 octobre 2019 ; la durée estimée des travaux est de l'ordre de 3 à 4 mois.**

SDED qui assure la mission de Maîtrise d'ouvrage va coordonner les effacements des lignes aériennes avec la mise en place des fourreaux nécessaires au passage de la fibre optique. Les travaux ont été confiés à la Société RAMPA ENERGIES, qui assurera également l'enfouissement des lignes téléphoniques, en liaison avec ORANGE.

Ces travaux vont contribuer à la sécurité de l'alimentation électrique, les réseaux électriques souterrains étant moins vulnérables aux aléas climatiques, notamment lors de tempêtes, ou d'orages violents.

Nous sommes conscients que la réalisation des travaux peut constituer une gêne pour les riverains et propriétaires. Lors d'une rencontre en mairie le 3 septembre dernier, avec le responsable du suivi technique pour le SDED, accompagné du Chargé d'Affaires de la société RAMPA, nous avons exprimé notre intention d'être attentifs à l'organisation du chantier pour une réalisation dans les délais les plus courts possibles et dans le respect d'une démarche de qualité.

Le chef de chantier sera présent sur site durant toute la durée des travaux. Une réunion de chantier se tiendra tous les quinze jours (le lundi). Nous n'avons pas prévu de déviation. La circulation des véhicules reste maintenue sur les voiries concernées par passages alternés avec feux tricolores.

Enfouissement lignes électriques et téléphonique – esthétique des réseaux

Plan de financement :	
Coût des travaux HT	148 817,96 €
Financement mobilisé par Énergie SDED	119 054,37 €
Participation de la commune	29 763,59 €

Électrification – Génie Civil et Câblage des réseaux de Télécommunication

Plan de financement :	
Coût des travaux HT	40 589,37 €
Financement mobilisé par Énergie SDED	20 294,69 €
Participation de la commune	20 294,69 €

Renforcement du réseau Basse Tension

Plan de financement :	
Coût des travaux HT	82 886,31 €
Financement mobilisé par Énergie SDED	82 886,31 €
Participation de la commune	Néant

LES RECETTES DU TRIMESTRE

FONDUE BRESSANE

Couper en cube du blanc de poulet
Préparer 2 ramequins :
l'un avec de l'œuf entier battu, sel et poivre
l'autre avec de la chapelure
Chacun trempe son cube de poulet dans l'œuf puis dans la chapelure
Et hop avec la pique à fondue on met à cuire le poulet pané dans l'huile
ATTENTION Prudence : l'huile mousse

Recette proposée par Rosy SPAGGIARI (La Penne sur Ouvèze)

GATEAU AU VIN

Mesure en verre :
1 verre de vin : n'importe lequel mais plus agréable au regard avec du vin blanc
1 verre d'huile de tournesol
1 verre de sucre
Farine : quantité suffisante pour que l'on puisse pétrir la pâte à la main afin de pouvoir l'étaler au rouleau pour après les faire avec les emportes pièces

On fait ensuite des petits biscuits avec des emportes pièces, on les sucre un peu dessus et on met au four

PS : pas du tout le goût du vin, très souples et ils se conservent longtemps, succulents

Recette proposée par Gérardine DEMELIN (Aubignan)

CARAMEL AU BEURRE SALE

Ingrédients pour un pot à confiture :
160 grammes de sucre
80 grammes de beurre salé
20 cl de crème liquide entière

Mettez le sucre dans votre casserole, faites chauffer jusqu'à obtenir une coloration ambrée, faites chauffer la crème fraîche à la casserole à part ou alors dans un bol au micro onde, découpez les 80 gr de beurre en morceaux, retirez votre casserole du feu lorsque le caramel a une belle couleur ambrée, ajoutez le beurre et bien remuer afin que le mélange soit homogène, ajoutez la crème chaude en remuant doucement, remettez votre casserole sur feu doux, et bien mélanger jusqu'à obtenir la texture souhaitée (plus ou moins épais), versez dans un pot en verre et laissez refroidir avant de placer au réfrigérateur

Peut s'employer pour des crêpes, un gâteau ou une brioche.

Recette proposée par Andréa EYSSERIC (Plaisians)

Merci à toutes celles et ceux qui ont contribué à la rédaction de ce bulletin municipal